



Chômage partiel et heures supplémentaires

Par **Langoustine14**, le **26/09/2014** à **21:15**

Bonjour,
Notre direction vient de nous annoncer la mise place de chômage partiel a partir d'octobre.
Nous allons chômer une journée par semaine pendant 3 mois.
Je suis actuellement en contrat de 39 heures avec 4 heures supplémentaires par semaine.
Notre direction nous annonce que nous allons être indemnisé à 70% de nos heures entre 32 et 35 heures. Par contre nos heures supplémentaires ne seraient plus payées...
S'agissant d'heures supplémentaires contractuelles on m'a dit que l'employeur devaient nous les payer même si elles ne sont pas effectuées.
Merci de votre aide car je ne trouve rien de concret sur internet.
Cordialement